

## LES CIMETIÈRES VITRINES DU GRAND EST

*Pour répondre aux enjeux que sont la préservation de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques, les communes cherchent des solutions et développent de nouveaux projets. Ces derniers mettent en avant des solutions qui seront suivies dans le temps, afin d'obtenir des données pouvant être réutilisées et/ou améliorées selon les résultats observés.*

### Définir un site vitrine

C'est un lieu dans lequel une ou plusieurs expérimentations sont menées et dont les résultats obtenus permettent d'enrichir les connaissances afin de mieux conseiller les communes qui souhaiteraient mettre en œuvre les solutions testées. Ces expérimentations peuvent viser à apporter des solutions à diverses problématiques : infiltration des eaux pluviales, sauvegarde de la biodiversité, stabilisation des terrains, réduction des îlots de chaleur, préservation de la ressource en eau, etc. En zones non agricoles, les cimetières, les écoles, les places publiques, ou divers espaces publics sont des lieux propices à la mise en place de ces expérimentations. Dans le Grand Est, historiquement, le suivi des sites vitrines s'est porté vers les cimetières.

### Pourquoi les cimetières ?

Ce sont des espaces complexes, d'un point de vue émotionnel, pour l'utilisateur, et d'un point de vue économique, pour les collectivités. En effet, les usagers souhaitent un endroit dit « propre » afin de respecter la mémoire des défunts. Auparavant désherbés chimiquement, ces espaces ont désormais des contraintes réglementaires qui imposent l'utilisation de techniques alternatives (mécaniques, thermiques ou manuelles). Ces méthodes peuvent être chronophages, répétitives et coûteuses, ainsi de nombreuses communes se tournent vers la végétalisation qui limite les interventions de désherbage.

### Quels sont les espaces qui posent problèmes à gérer ?

Les cimetières sont traditionnellement assez minéralisés, avec une surface en graviers. On y retrouve presque toujours des allées qui doivent permettre la circulation qu'elle soit motorisée et/ou piétonne. Ces allées posent des soucis liés à la pousse d'adventices qui se voient et sont assez décriées par la population. D'autres espaces posent des problèmes de gestion, il s'agit des espaces inter-tombes, c'est-à-dire entre deux monuments, ou encore les espaces entre les dos de tombes. De largeur assez variable (quelques cm à plusieurs dizaines de cm), il est parfois compliqué de trouver une solution de gestion.

Il faut garder en tête que tous les cimetières sont différents et qu'il faut donc étudier chaque cimetière au cas par cas.

Voici quelques retours d'expérience sur la végétalisation des cimetières mis en place dans des communes du Grand Est :

**Malzéville (54)** a aménagé son cimetière en plusieurs phases et sur plusieurs zones. Ces tests ont permis d'observer les réalisations pour pouvoir étendre les techniques à tout le cimetière. Ainsi, la commune a choisi l'enherbement des allées du cimetière par semis et l'installation de prairie fleurie sur certains espaces. L'entretien est même passé de la tonte classique à la fauche tardive. Des actions de désherbage manuel ponctuel sont bien entendues toujours appliquées.



Prairie fleurie



Enherbement des allées par semis

La commune de **Boersch (67)** a choisi de tester 5 plantes couvre-sol sur une partie du cimetière de Klingenthal. Près de 400 mottes ont été plantées à l'automne 2021 sur une zone test, on retrouve, la Turquette (*Herniaria glabra*), le *Thymus ciliatus*, la *Pratia pedunculata*, la *Sagina subulata* et la *Leptinella*. De ces 5 plantes, seules 2 se sont bien développées et en novembre 2023, de nouvelles plantations ont été réalisées avec du Thym serpolet (*Thymus praecox*).



Thym cilié



Turquette

A **Sainte-Menehould (51)**, les cimetières font l'objet d'une végétalisation menée en régie par les services de la ville. Dans le cimetière de la Grange aux Bois, des marguerites, du lierre, du sedum aussi appelé orpin et du pourpier se sont reproduits naturellement dans les allées et en inter-tombes.

Leur adaptation au milieu leur permet un développement rapide mais qui demande aussi un contrôle de leur propagation, afin de les conserver et les restreindre sur les espaces souhaités. Les tontes sont espacées de plusieurs semaines et s'effectuent avec une tondeuse « mulching » et les finitions requièrent un réciprocatteur ou une débroussailluse et sont ponctuellement réalisées à la main.



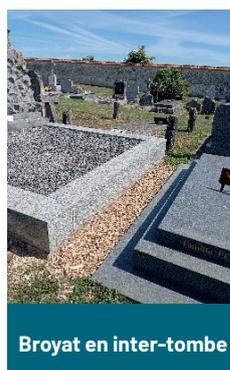
Cimetière de la Grange aux Bois



Cimetière de la Côte Billon

Le cimetière de la Côte Billon est lui aussi enherbé. À l'exception des allées principales, dont le stabilisé est légèrement gratté par un outil mécanique pour limiter l'enherbement et garantir un accès aux véhicules, toutes les allées secondaires sont enherbées avec un faible recours à l'ensemencement, privilégiant ainsi la flore spontanée. En inter-tombes, plusieurs expérimentations sont menées avec des plantes de petites tailles. Quatre espèces de couvre-sol ont été testées parmi lesquelles, les plantations de thym qui se distinguent par leur efficacité. Ces démarches sont systématiquement accompagnées d'une communication explicative à destination des usagers.

La commune de **Beine-Nauroy (51)** a planté trois variétés de sedum en godets en arrière des tombes. Sur ces 3 variétés, 2 se sont mieux développées et la commune les a choisies pour être plantées sur l'ensemble des arrières de tombes du cimetière. Les agents sont satisfaits du résultat, mais la colonisation des plantes en godets prend malgré tout beaucoup de temps. Si c'était à refaire, la densité de plantation serait augmentée. Du broyat de bois a été disposé en inter-tombe. Cette méthode satisfait les agents techniques qui n'ont plus à désherber depuis l'installation du broyat.



Broyat en inter-tombe



Sedum

Le cimetière est enherbé de longue date et, depuis quelques années, les agents ont observé le développement d'orchidées.

La commune de **Langensoultzbach (67)** a souhaité végétaliser le cimetière pour limiter l'accumulation de chaleur. Pour cela, elle a réalisé 4 tests : l'engazonnement des allées, le paillage en inter-tombe, l'implantation de plantes couvre-sol et le contrôle de la végétation spontanée.



Après le paillage

Le cimetière de **Tritteling-Redlach (57)** possédait des allées en schiste rouge. Après rénovation, l'intégralité du cimetière a été enherbée par semis et les inter-tombes recouverts de tapis de sédum.

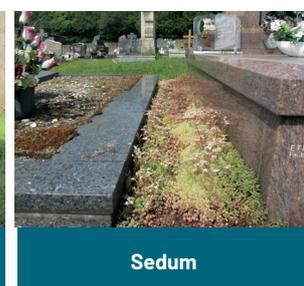


Avant

Après



Allée semée



Sedum

## Réflexion supplémentaire

La végétalisation n'est cependant pas la seule possibilité de réaménagement des cimetières. Il est possible de réaliser également des aménagements à l'aide de béton ou résine drainante, etc. Pour en savoir plus sur ces méthodes, vous pouvez nous contacter, ou encore acheter le guide « **Comment concevoir et entretenir son cimetière en zéro-phyto ?** ».

## La communication

Quelle que soit la méthode de réaménagement retenue, la communication est primordiale !

Informers les habitants tout au long de la démarche permet de leur faire accepter progressivement les changements opérés et de les inciter à adopter des comportements similaires.

Il est nécessaire d'utiliser l'ensemble des canaux de communications disponibles. FREDON Grand Est propose des panneaux de communication et peut vous accompagner dans votre démarche.



## FREDON Grand Est vous accompagne !

Vous souhaitez initier un projet de végétalisation de cimetière ? Notre équipe est disponible pour vous accompagner !

Contactez-nous à :

[enviro@fredon-grandest.fr](mailto:enviro@fredon-grandest.fr)

Ou rendez-vous sur notre site internet :

<https://www.fredon.fr/grand-est/nos-missions/environnement/entretien-des-espaces-verts/cimetieres>



Ce document a été réalisé grâce au soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse



**Site de Reims**  
2, esplanade Roland Garros  
51100 REIMS  
Tél. : 03 26 77 36 70  
Email : [contact@fredon-grandest.fr](mailto:contact@fredon-grandest.fr)

**Site de Malzéville**  
Domaine de Pixérécourt  
54220 MALZEVILLE  
Tél. : 03 83 33 86 70

**Site de Sélestat**  
6, route de Bergheim  
67600 SELESTAT  
Tél. : 03 88 82 18 07